

## Montant du loyer et superficie

-----  
Par kharroubi

Nous sommes locataire de notre appartement F3 HLM depuis le 08/09/2007.

Nous payons un loyer de 721? charge comprise.

Or après conversation avec un de nos voisin récemment, celui-ci a un loyer de 640? charges comprises pour un f4 (superficie plus grand). Celui-ci est entrée dans cet appartement le 2/08/2007 (pratiquement même période).

Est ce légal (ont ils droit).

Merci pour votre aide

-----  
Par domi

bonsoir , s'agissant d'un logement hlm , je pense que vous ne devez pas avoir les même revenus , ce qui expliquerait la différence . Domi